

MAIRIE de ST ROMAIN DE JALIONAS  
52 rue du Stade  
38460 ST ROMAIN DE JALIONAS

Envoyé en préfecture le 20/08/2020

Reçu en préfecture le 20/08/2020

Affiché le



ID : 038-213804511-20200720-2020\_044-DE

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le 20 JUILLET, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 00 sous la présidence de Jérôme GRAUSI, Maire,

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	10/07/2020
Présents :	18	Date d'affichage :	15/07/2020
Votants :	23	Date de publication :	20/08/2020

### Etaient présents :

Mesdames AGUIAR Géraldine, DECHANOZ Sylvie; DEVELAY Fabienne, FRANCO Maëlle ; GEORGES Corinne ; HABLIZIG Karine, LEROUX Aurélie ; SAETERO Sodedad, TIRANNO Gina ;

Messieurs BEKHIT Thierry ; DESCAMPS Gil ; DI CICCIO Piétro ; GRAUSI Jérôme; MARTELIN Yves ; NESMOZ David, TORRES Jérôme ; REIX Stéphane ; ROMANOTTO Nicolas ;

Etaient absents excusés : DUHAMEL Gaël (pouvoir D. Nesmoz) ; GARNIER Sophie (pouvoir à T. Bekhit) ; KJAN Sylvain (pouvoir à N. Romanotto) ; MANENTI Sophie (pouvoir à F. Develay) ; MOLLARD Yoann (pouvoir à J. Grausi) ;

Secrétaire de séance : Nicolas ROMANOTTO

**DELIBERATION n° 2020-044**

**ADMINISTRATION**  
Création des commissions municipales

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de créer **12 commissions municipales et plus si nécessaire** chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

- **La Commission Travaux, Voirie, sécurité**, dédiée à l'examen des dossiers relevant du développement urbain et durable, de la restauration municipale, de l'habitat et du foncier, des bâtiments et de l'énergie, de la réglementation Sécurité civile et risques majeurs, des jardins et espaces verts, des travaux sur infrastructures, des voies d'eau, ainsi que des dossiers liés au trafic, à la circulation et à la propreté
- **La Commission communale des Carrières** dédiée à l'examen des dossiers relevant des carrières sur le territoire de la commune
- **La Commission des Finances** qui traiterait les dossiers relatifs aux domaines suivants : achat et commande publique, affaires juridiques, état civil et pompes funèbres, finances et fiscalité, gestions déléguées, patrimoine, ressources humaines, services généraux, systèmes d'information.
- **La Commission de l'Informatique** dédiée à l'examen des dossiers de renouvellement du parc informatiques et de téléphonie, de leur maintenance
- **La Commission de l'Urbanisme et du PLU**
- **La Commission de la vie Associative, du patrimoine communal et de la culture.**
- **La Commission Jeunesse, Sports** qui regrouperait les thématiques de l'éducation, des sports, de la jeunesse, des loisirs.
- **La Commission de l'Information et la Communication**
- **La Commission Scolaire et Restaurant Scolaire**
- **La Commission des personnels communaux**
- **La Commission Environnement et Agriculture**
- **La commission de la vie participative de la commune** avec référents par quartier
- **Le Conseil municipal des enfants** : Monsieur Thierry Bekhit signale qu'il est nécessaire de prévoir une délibération spécifique car il ne s'agit pas d'une commission municipale

Par : **23 Voix POUR**                      **0 Voix CONTRE**                      **0 ABSTENTION**

- ↪ **DECIDE** de créer 12 commissions municipales et plus si nécessaire
- ↪ **DESIGNE** le membre responsable pour chaque commission
- ↪ **DIT** que les membres seront désignés ultérieurement
- ↪ **DIT** que le règlement sera établi au moment de la nomination des membres extérieurs

COMMISSIONS	Maire ou Adjoint responsable ou conseiller délégué ou conseillers
TRAVAUX / VOIRIE / SECURITE	<b>NESMOZ David</b>
COMMISSION COMMUNALE DES CARRIERES	<b>GEORGES Corinne</b>
FINANCES	<b>LEROUX Aurélie</b>
INFORMATIQUE	<b>GRAUSI Jérôme</b>
URBANISME et PLU	<b>ROMANOTTO Nicolas</b>
CCAS	<b>DECHANOZ Sylvie</b> <b>Membres du conseil :</b> DECHANOZ Sylvie MANENTI Sophie DEVELAY Fabienne DUHAMEL Gaël DI CIOCCIO Pietro HABLIZIG Karine TIRANNO Gina <b>Membres extérieurs :</b> SAPEY Gilles ROMANOTTO Sandra MARTOS Rose Marie MORTIER Bernard FRANCO Sonia JOGUET Annie FOLLA-MARECHAL Florence
VIE ASSOCIATIVE, DU PATRIMOINE COMMUNAL ET DE LA CULTURE	<b>MARTELIN Yves</b>
JEUNESSE et SPORTS	<b>DUHAMEL Gaël</b>
INFORMATION et COMMUNICATION	<b>LEROUX Aurélie</b>
SCOLAIRE et Restaurant scolaire	<b>TIRANNO Gina</b>
EMPLOYES COMMUNAUX	<b>GRAUSI Jérôme</b>
ENVIRONNEMENT et AGRICULTURE	<b>KJAN Sylvain</b>
VIE PARTICIPATIVE DE LA COMMUNE	<b>MARTELIN Yves</b>

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus  
 Pour extrait conforme au registre

Le Maire,  
 Jérôme GRAUSI

